

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 juillet 2024

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 12/07/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/07/2024 (accusé de réception du 12/07/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Lancement d'un appel à projet 'Innovation et Transition' auprès des entreprises de
Quimper Bretagne Occidentale**

L'objet de la présente délibération concerne le lancement, au second semestre 2024, d'un appel à projet « Innovation et transition » auprès des entreprises de Quimper Bretagne Occidentale (QBO) ainsi que l'attribution d'un prix de 15 000 € maximum à chacune des trois entreprises lauréates.

Dans le cadre de la nouvelle convention signée entre QBO et la technopole Quimper Cornouaille en 2022, QBO a souhaité que la technopole développe son action sur les thématiques des transitions et sur le développement et l'accueil d'entreprises innovantes.

Il est donc proposé que QBO et la technopole mettent en place en 2024 un appel à projet « Innovation & Transitions » auprès des entreprises de l'agglomération dont l'objectif est de stimuler l'innovation dans les petites entreprises, dynamiser la création d'entreprises innovantes sur les thématiques des grandes transitions en cours (environnementales, numérique et sociétales) et de mettre en avant les atouts du territoire pour innover.

Il s'agit de conforter l'esprit d'innovation qui prévaut sur le territoire depuis plusieurs décennies. Cette dynamique a permis l'émergence d'un pôle aliment composé d'entreprises alimentaires, du plus grand centre technique agro breton (ADRIA), de laboratoires de recherche académique (laboratoires de l'UBO LUBEM, LBCM, LEGO), de formations (BUT génie biologique de l'IUT, l'école d'ingénieur ESIAB), du CEA tech, d'une offre d'ateliers agroalimentaires au sein de la pépinière des innovations...

De plus, un nouveau pôle lié à l'énergie est en train d'émerger sur le territoire, avec la présence de Blue Solution (groupe Bolloré) qui produit des batteries et des véhicules électriques, la PME Entech spécialisée dans les systèmes de conversion électrique et de pilotage de l'énergie électrique, la société H2Gremm qui produit des stations autonomes de

production d'hydrogène...L'arrivée d'une école d'ingénieur à Quimper dans les prochaines années renforcera cette dynamique.

Par ailleurs QBO travaille à la transition numérique de toutes les entreprises traditionnelles du territoire quel que soit leur secteur d'activité, condition nécessaire pour maintenir leur compétitivité, avec notamment le développement de l'école informatique ENI à Quimper, par la labellisation du territoire Capitale French Tech en partenariat avec Brest, Morlaix et Lannion.

Enfin l'agglomération souhaite apporter sa contribution à la nécessaire transitions énergétique et environnementale en cours.

À travers cet appel à projet innovation QBO entend donc :

- favoriser l'émergence et soutenir le développement d'activités économiques durables s'inscrivant dans la dynamique des transitions, dans un objectif de résilience du territoire ;
- faire de Quimper Bretagne Occidentale un territoire propice à l'émergence d'activités répondant aux enjeux des transitions ;
- communiquer sur cette dynamique de développement des transitions sur notre territoire ;
- stimuler les innovations, l'entrepreneuriat individuel ou collectif, la création d'emplois et de richesses.

Sont attendus comme candidats des entreprises proposant une innovation entendue ici dans sa signification la plus large. Il s'agit donc d'un processus, procédé, usage ou produit nouveau mis en œuvre dans les champs économiques, sociaux ou sociétaux et environnementaux. Les innovations sont donc de tout ordre, de toute intensité (innovation de rupture, incrémentale ou d'assemblage).

Quelle que soit leur nature, les projets soumis devront apporter un avantage et créer de la valeur pour l'entreprise sur un marché ou sur un territoire. Ils viseront ainsi le développement de l'entreprise et l'accélération de sa croissance. En ce sens, ils s'inscriront dans un business plan détaillé démontrant leur potentiel effet accélérateur sur la croissance de l'entreprise.

Cet appel à projet serait réservé aux entreprises :

- ayant leur siège social ou un centre de décision sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale ;
- employant moins de 50 salariés ;
- ayant une indépendance capitalistique par rapport à des entreprises de plus de 50 salariés ;
- étant en capacité de financer le projet présenté ;

- quel que soit leur domaine d'activité.

Le jury sera particulièrement attentif à l'appréciation du caractère durable du projet d'innovation qui constituera un critère clé dans l'évaluation des dossiers.

Les objectifs de cet appel à candidature sont d'une part de stimuler l'innovation des entreprises locales vers les projets d'innovation, mais il s'agit également d'un sujet d'attractivité du territoire, visant à mettre en avant QBO comme territoire accueillant pour les entreprises innovantes et à la pointe sur les sujets d'innovation liées aux transitions.

Les projets lauréats pour l'édition 2024 seront présélectionnés par un comité technique qui réunira des représentants de Quimper Bretagne Occidentale, de la Technopole Quimper-Cornouaille et d'acteurs économiques du territoire. La sélection finale sera assurée par un jury composé d'élus de Quimper Bretagne Occidentale. La remise des prix pourrait être organisée début d'année 2025.

Il s'agirait de sélectionner trois entreprises lauréates qui recevraient un prix de QBO de 15 000 € maximum chacune pour la mise en place de leur projet.

S'agissant d'une aide économique, ce projet doit se faire avec la validation de la Région Bretagne, chef de fil en matière d'aides économiques, dans le cadre d'un avenant à la convention entre QBO et le conseil régional de Bretagne

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider le budget de 45 000 € pour cet appel à projet « Innovation et transition », soit trois entreprises lauréates auxquelles seront attribués 15 000 € maximum ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant à la convention entre QBO et la Région Bretagne ;
- 3 - d'autoriser madame la présidente à octroyer, par décision, les subventions aux entreprises dans le cadre de cet appel à projet « Innovation et transition », dans la limite de 15 000 € chacune.